

« C'est notre force d'être flexibles »



Le canton de Vaud compte 76 écoles privées (chiffre 2019), dont une douzaine pour la région Vevey-Montreux-Aigle-Villars.

| LDD

Enseignement et pandémie

Les écoles privées rapporteraient près de 1,5 milliard par an à l'économie vaudoise. Comment se portent-elles après une année 2020 sous le signe de la Covid? Entretien avec Jean-Louis Dubler, directeur de l'école internationale du Haut-Lac à Saint-Légier et président de l'Association vaudoise des écoles privées.

| Priska Hess |

Quelle est l'évolution du nombre d'inscriptions à cette rentrée d'août?

– De manière générale, on constate un retour aux chiffres de 2019. À Haut-Lac, nous avons en moyenne 600 élèves, avec en 2020 une petite chute de 5% due au problème de voyages pour la population expatriée.

D'autres ont pourtant enregistré une hausse des inscriptions l'an dernier.

– En 2020, la situation était très variable, dépendant en partie du type d'écoles. Par exemple, celles qui accueillent des élèves transitant de l'école publique ont vu, pour certaines, diminuer leurs effectifs en raison d'un taux de réussite très élevé dans les écoles publiques. Par contre, les internats ont généralement gagné des élèves, les écoles étant fermées dans un certain nombre de pays. D'après les retours que nous avons à l'Association vaudoise

des écoles privées (AVDEP), cela semble aussi le cas cette année, mais nous ne disposons pas de chiffres.

Selon Statistique Vaud, le nombre d'élèves dans le privé est stable depuis 2015. Leur profil aussi, dans une école comme Haut-Lac?

– Les choses ont passablement évolué. Il y a six ans, 60% de nos élèves étaient issus de familles expatriées dont les frais scolaires étaient couverts par des entreprises multinationales comme Nestlé, Philip Morris International, Medtronic, ou encore Ferring. Et 40% de familles locales, très souvent travaillant dans ces mêmes entreprises, et payant elles-mêmes les frais scolaires. Aujourd'hui, c'est l'inverse, avec 60% d'élèves de familles locales ayant choisi de scolariser leurs enfants dans le privé. Cette tendance va, je pense, sans doute s'accroître encore un peu.

Est-ce lié à la période Covid?

– Non, ce mouvement s'est amorcé il y a déjà quatre ou cinq ans. Les entreprises multinationales tendent à diminuer le nombre d'employés avec statut d'expatriés et à embaucher des gens sous contrat local.

Les écoles privées ont-elles mieux géré cette période que les écoles publiques?

– Au moment du confinement au printemps 2020, les écoles privées étaient généralement prêtes. Nous avons déjà eu des discussions au niveau des directions et avons largement anticipé les choses au niveau de l'équipement informatique des profs et des élèves. Il nous a fallu cependant encore mettre en place les plateformes d'échange et de communication. À Haut-Lac, nous avons pu commen-

cer l'enseignement à distance la semaine suivante. Alors qu'au niveau de l'école publique, il y a eu deux-trois semaines de battement et ça s'est avéré bien plus compliqué, les familles n'étant pas forcément équipées.

Ont-elles quand même dû se réinventer?

– Nous réinventer, non, car nous étions déjà équipés. Par contre, il a fallu réinventer certains cours. Les expériences de sciences, par exemple, c'est tout autre chose sur zoom. À Haut-Lac, nous avons envoyé aux élèves des listes de matériel à venir chercher pour pouvoir les faire chez eux. Avec les tout petits, c'était un peu plus difficile par zoom, car au bout d'un moment l'assiduité n'était plus très bonne. Globalement, nous avons été très créatifs et avons pu continuer à bien travailler.

Entre le Coronavirus, l'évolution du marché et le projet de révision de la Loi sur l'enseignement privé (LEPr), est-ce une période charnière?

– Non, pas forcément. C'est notre force d'être flexibles, de nous adapter rapidement, d'anticiper les choses. Nous n'avons pas la lourdeur du système d'enseignement public. Quant à la révision de la LEPr, la consultation sur l'avant-projet a amené l'AVDEP à être offensive sur ce dossier.

Sur quels aspects en particulier?

– Le département envisageait d'aligner les écoles privées sur les écoles publiques, avec comme référence le Plan

d'études romand. Nous avons dû expliquer qu'il y avait d'autres curriculum comme celui du Baccalauréat International suivi à Haut-Lac et par de très nombreuses écoles et internats privés, et que tous avaient leur place. Un autre point portait sur la viabilité économique des écoles. Nous avons là aussi expliqué que ce n'est pas le rôle de l'état de s'immiscer dans la gestion d'entreprises privées ne recevant aucune aide financière. En parallèle, un autre dossier nous tient à cœur: le droit pour les écoles privées de proposer les examens de maturité cantonale. Ce droit n'est pas reconnu dans notre canton, alors qu'il l'est quasiment dans tous les autres.

Les écoles privées vaudoises en quelques chiffres

76

écoles privées en 2019 (scolarité obligatoire et secondaire II), dont une douzaine pour la région Vevey-Montreux-Aigle-Villars

économique global, dont 604 millions liés à l'enseignement tertiaire et 518 à l'école obligatoire

156

millions d'économies pour les contribuables vaudois (élèves pris en charge dans le privé)

11'100

élèves

Environ

600

élèves faisant transition chaque année entre école publique et privée, et autant inversement

50

millions de rentrées fiscales cantonales et communales

1 424

À Blonay-Saint Légier, 20% des enfants en âge scolaire en école privée, soit «une économie de 25 millions en infrastructures»



bachelor, master, executive MBA, DBA, diplôme
accrédités eduQwa, IACBE & ISO 29990

Bachelor sport-études
Communication d'entreprise

Management international